



FRANCE ENTRETIEN

« La politique de la ville est bureaucratisée et le tissu associatif épuisé »

La sociologue et urbaniste Marie-Hélène Bacqué avait coordonné un rapport, aussi intéressant qu'il fut vite ignoré, sur la « démocratie d'interpellation » dans les quartiers populaires. Dix ans après la remise de ce rapport, et dix jours après la mort de Nahel, elle revient sur cet abandon d'une politique de la ville ambitieuse et participative.

Stéphane Alliès - 9 juillet 2023 à 11h54

C'était il y a pile dix ans, en juillet 2013. On fêtait les trente ans de la Marche pour l'égalité et [Mediapart recueillait](#) le constat de la sociologue Marie-Hélène Bacqué, [professeure d'études urbaines](#) à l'université Paris-Nanterre. Son diagnostic pointait alors la mise à l'écart des quartiers populaires dans les décisions politiques. À ses côtés, Mohamed Mehmache, fondateur du collectif Aclefeu de Clichy-sous-Bois né après la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré en 2005.

Ensemble, ces deux actrice et acteur théoriques et pratiques de la citoyenneté des quartiers populaires venaient de rendre public un rapport intitulé « [Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera pas sans nous](#) », remis au ministre de la ville d'alors, François Lamy. Une trentaine de propositions ayant pour ambition de redonner du pouvoir aux habitant-es des quartiers relégués et ségrégués, plaidant pour leur participation aux projets territoriaux comme aux conseils d'administration des bailleurs sociaux, ou encore l'indépendance des associations à l'égard des élus locaux.

Dix ans après, Marie-Hélène Bacqué répond à nouveau à nos questions, dix jours après la mort du jeune Nahel d'une balle tirée à bout portant par un policier, et revient sur les nuits de violences qui se sont ensuivies, à l'image de l'abandon de politique des quartiers populaires depuis

la remise de ce rapport, suivi par d'autres tout autant ignorés.

Que vous inspirent le climat politique de ces dix derniers jours et les événements touchant la France depuis la mort du jeune Nahel ?

Marie-Hélène Bacqué : Les premiers jours qui ont suivi la mort de Nahel, j'étais à Montréal avec un groupe de jeunes de quartiers populaires et de professionnels de la jeunesse issus de ces quartiers et y travaillant, de chercheurs et de comédiens, pour présenter une recherche participative que nous avons menée ensemble pendant quatre ans et la pièce de théâtre qui en est issue. Nous avons tous été plongés dans un état de sidération. Comment est-il possible qu'en France, en 2023, un jeune homme soit abattu pour refus d'obtempérer ? Nous avons arrêté nos activités pour prendre le temps de penser ensemble ces événements qui, dans le même temps, n'étonnaient aucun de nous.

Tout cela m'inspire tristesse, colère et inquiétude. Tristesse pour la mort du jeune Nahel tout d'abord et pour tous ces jeunes arrêtés et jugés dans l'urgence, qui voient leur avenir se fermer brutalement. Colère vis-à-vis de cette violence policière mille fois dénoncée, que les gouvernements successifs n'ont rien fait pour arrêter, de même qu'ils n'ont rien fait pour endiguer le racisme systémique qui traverse cette institution. Inquiétude pour l'avenir, au regard de l'absence de réponse de fond du gouvernement et du président de la République, qui ne semble pas vouloir entendre la colère qui s'exprime dans les quartiers populaires et ses ressorts profonds. Les réactions du syndicat de police Alliance font par ailleurs froid dans le dos, de même que la montée des discours d'extrême droite.

En 2005, la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré à Clichy-sous-Bois et les tensions qui en ont découlé avaient donné lieu à l'émergence d'acteurs ou de médias associatifs. Près de vingt ans après, que ce soit en termes d'émergence de paroles ou de réponse politique, on semble loin de ce qui était déjà à l'époque jugé insuffisant...

La situation des banlieues populaires ne s'est guère améliorée depuis 2005. Elle s'est même détériorée sur plusieurs plans. Les inégalités sociales et territoriales n'ont fait que croître, comme le montrent nombre de rapports. Certes, un grand programme de rénovation urbaine a été engagé, qui a contribué à changer l'image de certains quartiers. Mais, le plus souvent, ces rénovations ont été menées sans les habitants, voire leur ont été imposées.

Des travaux comme ceux de Christine Lelévrier ont montré leur impact social contrasté, notamment pour les populations les plus précaires, parfois repoussées de cité en cité, perdant les réseaux de solidarité qui leur permettaient de tenir, et ce au nom de la mixité sociale. Un scénario raté de dispersion de la pauvreté a prévalu dans les années 2000, qui pose la question de la reconnaissance de l'existence de quartiers populaires et de leurs populations.

Par ailleurs, il ne suffit pas de démolir des bâtiments, de clôturer des espaces, de repeindre des façades, pour améliorer la vie des habitants. Leurs premières demandes, comme le montre le bilan du tour de France réalisé par le collectif Pas sans nous, sont les services publics, l'école, le logement, l'accès à l'emploi. La politique de la ville, c'est-à-dire la politique portant sur les quartiers dits « défavorisés », a pour beaucoup perdu de sa substance sociale. Elle a été bureaucratisée et les professionnels et associations qui y contribuent sont aujourd'hui largement épuisés par les logiques de concurrence et d'appel d'offres, les contrôles tatillons auxquels ils sont soumis.

Du côté associatif, un ensemble de collectifs sont nés à la suite des révoltes de 2005 qui s'inscrivaient pour beaucoup dans une histoire plus longue des quartiers populaires, notamment la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983. Des mouvements plus récents montrent que les quartiers populaires ne sont pas des vides politiques, par exemple les collectifs Pas sans nous, Vérité et justice pour Adama ou le Front des mères, sans compter les multiples collectifs locaux.

Notre recherche collective a ainsi mis en lumière les multiples formes d'engagement des jeunes, qui s'accompagnent d'une distance forte avec la politique institutionnelle. Mais les deux dernières décennies ont

été marquées par la montée de l'islamophobie, qui s'est accompagnée de formes de répression du monde associatif, conduisant à la dissolution de certaines organisations, à la remise en cause d'agrèments, à la suppression de financements.

Tout cela, qui est très bien documenté par l'Observatoire des libertés associatives, a conduit à un affaiblissement et à un épuisement du tissu associatif. J'ai mesuré ces derniers jours, lors de discussions avec des militants associatifs ou des professionnels, à quel point ces difficultés récurrentes (carcan administratif, baisse des moyens, manque de prise en compte de leurs actions) les ont épuisés. Et à quel point ils partagent la colère des jeunes, même si la leur ne prend pas les mêmes formes.

En 2012, vous coordonnez et rédigez avec l'ancien porte-parole d'Aclefeu Mohamed Mechmache un rapport pour le secrétaire d'État à la ville, appelant notamment à donner du pouvoir aux habitant·es des quartiers populaires dans les choix politiques les concernant, en tout cas à partager le pouvoir local des maires et à en finir avec le clientélisme municipal. En quoi cette approche aurait-elle pu éviter l'embrasement de ces derniers jours ?

Nous proposons de remettre la politique de la ville sur ses pieds, c'est-à-dire de partir des habitants et de construire avec eux des politiques de transformation sociale. Cette approche aurait permis de consolider le réseau associatif et notamment les petites associations ou les collectifs qui ont un rôle social majeur, d'appuyer les initiatives locales, de mobiliser les citoyens autour de la vie collective et de la vie de la cité.

Nos propositions débordaient largement des quartiers populaires, quand nous proposons par exemple la création d'un fonds pour une démocratie d'interpellation, qui permettrait de développer des démarches participatives portées par les habitants, au lieu qu'elles émanent des institutions ou plus largement la co-construction des politiques publiques.

Nous insistons aussi sur la nécessité de mettre les habitants au cœur des services publics et nous avons notamment travaillé sur les rapports entre police et population, soulignant l'acuité de cet enjeu et l'urgence d'une réforme profonde de l'institution policière afin

qu'elle retrouve un ancrage local et un rôle de gardien de la paix. Le rapport comportait des propositions précises déjà portées par des associations et collectifs, comme l'instauration d'une politique de reçu d'identité, la limitation du port d'armement intermédiaire du type flashball et taser, l'interdiction des pratiques ayant mené à la mort, telles que la clé d'étranglement.

Pour orienter l'approche de la police vers le dialogue avec les citoyens, nous proposons de réinstaurer la politique des « îlots », de mettre en place des comptes-rendus publics d'activité de la police préparés de façon à ce que tous les citoyens puissent y participer, y compris ceux qui sont considérés comme « des problèmes » par les forces de police ou par les habitants, de généraliser les groupes de veille (groupes locaux de traitement de la délinquance) auxquels participeraient les agents de police travaillant dans le quartier, les élus en charge de la sécurité, des représentants locaux du ministère de la justice (*via* les maisons de justice et du droit) et du Défenseur des droits, les citoyens et leurs associations.

Pour mettre en place cette démarche, plusieurs propositions étaient centrées sur l'amélioration des conditions de travail des policiers et leur formation. Un volet portait aussi sur la création d'instances d'interpellation et de recours pour les citoyens. Si ces propositions avaient été mises en œuvre, elles auraient contribué à transformer les relations entre police et population. Mais on est au contraire allé en sens inverse.

Quelle fut la postérité institutionnelle de ce rapport ?

L'élaboration de ce rapport a reposé sur un travail collectif et une conférence de citoyens réunissant une centaine d'acteurs associatifs, militants, professionnels. Cette conférence de citoyens avait d'ailleurs choisi de mettre comme première de ses trente propositions le droit de vote pour les étrangers aux élections locales, une promesse faite par François Mitterrand, puis par François Hollande, mais jamais tenue. Je le souligne car cela montre à quel point l'histoire des quartiers populaires en France est jalonnée de déceptions et de promesses non tenues.

Notre rapport n'a pas échappé à cela. Quasiment aucune des propositions n'a été reprise par les gouvernements Hollande puis Macron. Si le principe de co-construction

de la politique de la ville a été inscrit dans la loi, elle n'y est pas définie et les moyens législatifs et pratiques ne sont pas donnés. Nous inspirant d'un dispositif québécois, nous avons proposé que la puissance publique soutienne la création de « tables de quartier », c'est-à-dire d'initiatives réunissant plusieurs collectifs et associations pour travailler ensemble, élaborer des propositions, contester si nécessaire.

À la place, la loi rend obligatoire des conseils citoyens, dont la composition est avalisée par le préfet et qui dans beaucoup de cas sont restés des coquilles vides, sans pouvoir réel. Nous proposons de soutenir des démarches venant des habitants, c'est un nouveau dispositif émanant d'en haut qui est encore créé. La fédération des centres sociaux et le collectif Pas sans nous ont pu expérimenter la création d'une douzaine de tables de quartier mais avec un financement bien faible au regard de ce qui existe au Québec. Et encore une fois, on en est restés au stade de l'expérimentation. Cela est très significatif de l'incapacité ou du refus à penser et mettre en œuvre une dynamique participative portée par les citoyens.

Les politiques publiques sont aussi parties à contresens en termes de reconnaissance de l'action collective dans les quartiers populaires, et tout simplement de reconnaissance de leurs habitants, ce qui représentait un volet de nos propositions. Ces quartiers ont été pointés du doigt après les attentats de 2015. On a parlé de « reconquête républicaine », comme s'ils étaient en dehors de la République.

Ces discours ont des effets importants sur la façon dont des jeunes en particulier peuvent se projeter dans la société française, sur leur sentiment de légitimité et sur leurs rapports aux institutions.

Votre travail a depuis été rejoint dans le tiroir à oublis par les rapports Borloo ([pour le gouvernement](#)), El Karoui ([Institut Montaigne](#)), ou Cornut-Gentille/Kokuendo ([groupe parlementaire Les Républicains](#))... Comment expliquer le décalage entre le nombre de réflexions existantes sur les quartiers populaires et leur absence continue de concrétisation politique ?

Il faudrait pour que ces constats et propositions – que je

ne mettrais pas toutes sur le même plan, le rapport Borloo, par exemple, restant très descendant – une volonté politique de justice sociale et de transformation. Cela n'est pas le cas. L'ouverture de 1983 après la publication du rapport Dubedout s'est vite refermée. Travailler en profondeur sur les quartiers populaires implique de poser la question des inégalités sociales et environnementales, et aussi de la redistribution sociale.

Lors de la crise sanitaire et des confinements, on a tout à coup découvert les « métiers essentiels », mais la population des quartiers populaires reste invisibilisée, quand elle n'est pas stigmatisée.

À partir de ces quartiers se posent des questions centrales pour la société française : celle de l'égalité, celle de la démocratie, celle de la gestion de la crise climatique qui s'y fera sentir plus fortement qu'ailleurs, et celle de notre héritage colonial. Pour toutes les embrasser, il faut de la volonté et du courage politique, qui ne sont pas à l'ordre du jour.

En termes de militantisme citoyen, la réflexion a permis de construire des ponts entre acteurs des quartiers (initiant la création du collectif Pas sans nous) puis avec d'autres acteurs associatifs (France Nature environnement, Secours catholique, Fondation Abbé Pierre)... En dépit du silence radio du pouvoir politique, la dynamique a perduré jusqu'à la présidentielle de 2017, avant de sembler s'amenuiser depuis. Où en est-elle ?

En effet, dans la dynamique du rapport, des réflexions communes ont été menées autour, par exemple, de la proposition de création d'un fonds d'interpellation, rebaptisé ensuite fonds d'initiative, proposition travaillée et reprise par de grandes associations nationales. Des actions conjointes ont été organisées entre le collectif Pas sans nous et Alternatiba, le collectif Justice et vérité pour Adama et Alternatiba. Mais ces ponts semblent encore fragiles, même s'ils indiquent une perspective stimulante.

Au sein même des quartiers populaires, il reste à consolider des alliances. Depuis la Marche pour l'égalité et contre le racisme, on a observé plusieurs tentatives de créations d'un « mouvement des banlieues » ou des quartiers populaires. Mais ces collectifs restent encore

parcellisés. Au moment des élections présidentielles de 2022, le collectif On s'en mêle a tenté de structurer une position collective. Il s'est autodissous mais de nouvelles initiatives sont en discussion.

Alors que le monde politique et médiatique se mobilise davantage pour saluer les maires en première ligne plutôt que les victimes de violences et de racisme policiers, la « démocratie d'interpellation » que vous appeliez de vos vœux peut-elle encore être audible dans le contexte actuel ?

Elle est en tout cas plus nécessaire que jamais. Cette démocratie d'interpellation était aussi une demande des « gilets jaunes » et, d'une autre façon, du mouvement contre la réforme de la retraite ou des mobilisations écologiques. Le président Macron a multiplié les dispositifs dits de participation comme le « grand débat », la Conférence citoyenne pour le climat, le Conseil national de la refondation.

Tous ces dispositifs ne sont pas équivalents. La Conférence citoyenne pour le climat a représenté une vraie expérience démocratique, montrant la capacité des citoyens à se saisir d'enjeux complexes et à délibérer. Pour autant, les propositions qui en ont émané sont restées lettre morte. Ces initiatives présidentielles et leurs absences de débouchés contribuent à miner l'idée de participation et à faire monter un sentiment d'impuissance et de colère.

Dans la période récente, son refus d'entendre une contestation soutenue par la majorité des citoyens et d'organiser un référendum sur les retraites témoigne d'une surdité et d'un autoritarisme très dangereux pour la démocratie. Face à cela, il me semble que plus que jamais il faudrait réaffirmer la nécessité d'une démocratie d'interpellation et la mettre en œuvre partout où c'est possible, avec les moyens du bord.

Comment expliquez-vous la permanence, voire la généralisation des critiques autour de l'autorité parentale qui serait déficiente et finalement première responsable de la situation ?

Cette responsabilisation des familles est profondément choquante quand on sait par ailleurs que les mêmes

parents doivent préparer leurs enfants à réagir sans danger aux contrôles agressifs de la police, ou à réagir à des propos ou des réactions racistes.

C'est une vieille rengaine que celle des classes dangereuses, des familles déficientes, de la disparition de l'autorité parentale, voire de l'existence d'une culture de la pauvreté et de la dépendance. Elle rejaillit régulièrement et imprègne une partie du travail social quand il est vu comme un encadrement et une éducation des familles.

Si l'on revient à ce qui s'écrivait sur les banlieues dans l'entre-deux-guerres, on retrouve le même type de propos adossés à une bonne dose de moralisme condescendant au regard des classes populaires. Et c'est la même critique qui a conduit à la proposition récurrente de suppression des allocations familiales pour les parents déficients. C'est une rhétorique facile, qui permet d'éviter les vraies questions.

Comment expliquez-vous qu'aujourd'hui tout le camp progressiste semble tétanisé au lieu d'afficher son soutien aux victimes de violences policières dans les quartiers ?

Les « alliés » sont eux-mêmes dans le viseur du gouvernement (par exemple la Ligue des droits de

l'homme). Comme si l'on se résignait à la catastrophe... Les attaques se multiplient contre le monde associatif critique, mais aussi contre la pensée critique dans les universités. Tout cela ouvre un large champ à l'extrême droite, ainsi que l'indiquent les réactions qui ont suivi la mort de Nahel et les révoltes des quartiers populaires.

Faut-il s'y résigner ? Non, bien sûr. Mais le chemin est étroit. Et il ne peut passer que par des convergences qui commencent à se structurer, comme on l'a vu autour de la marche pour Adama du samedi 8 juillet. Il reste néanmoins beaucoup à faire : le Parti socialiste comme le Parti communiste n'ont pas appelé à cette marche. Pourtant, un soutien clair aux victimes des violences policières me semble un point de départ indispensable pour construire une réponse politique face à une crise de la démocratie, à la montée de formes d'autoritarisme, et au danger de l'extrême droite, qui ne concernent pas que les quartiers populaires.

Stéphane Allès

Boîte noire

Cet entretien s'est construit par échanges de mails entre mardi 4 et samedi 9 juillet, Marie-Hélène Bacqué étant au Canada.
